

Directeurs médicaux des nations Unies

Réduction du risque de contamination par la peste à Madagascar

Recommandations pour le personnel des nations Unies

- Les recommandations suivantes pour la santé au travail ont été élaborées par les Médecins Directeurs des Nations Unies afin de permettre à tous les fonctionnaires des nations Unies de prévenir le risque de contamination par la peste.
- Ces recommandations doivent être appliquées aux fonctionnaires des Nations Unies déployés ou résidents à Madagascar.
- S'il s'agit d'une copie papier du document, assurez-vous de consulter la page [Peste à Madagascar](#) des ressources humaines (pour vous assurer d'avoir la dernière version).
- Veuillez contacter msdpublichealth@un.org si vous avez des questions sur ce document

	Catégories de personnel du SNU	Recommandations des Médecins Directeurs des Nations Unis
1	Tout le personnel des Nations Unies voyageant ou résident à Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous de prendre toutes les mesures pour vous protéger contre les piqûres de puces surtout dans les zones d'exposition potentielle (exple: zones rurales, bidonvilles), notamment: <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser un insectifuge qui indique une protection contre les puces sur l'étiquette et qui contient au moins 25% de DEET. Les formulations (lotions ou vaporisateurs) qui ont les ingrédients actifs suivants et recommandés par l'OMS: DEET, IR3535, Icaridine (KBR3023) ou Picaridine. ○ Couvrez-vous en portant des chemises à manches longues et des pantalons longs de couleur claire et des chaussures fermées. • Ne pas ramasser ou toucher les animaux malades ou morts. • Assurez-vous que votre logement et votre lieu de vie sont exempts de rongeurs et évitez tout contact avec les nids et les terriers de rongeurs, car ceux-ci pourraient contenir des puces. • Éviter les zones surpeuplées où des cas de peste pulmonaire ont été signalés récemment. • Évitez tout contact étroit avec des personnes malades ou suspectes d'être infectées par la peste pulmonaire, sauf pour des raisons professionnelles. • Lavez-vous les mains fréquemment avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes. Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool si le savon et l'eau ne sont pas disponibles.

<p>1</p>	<p>Tout le personnel des Nations Unies voyageant ou résident à Madagascar</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter de laisser dormir les animaux de compagnie dans votre lit, utiliser régulièrement un traitement régulier antipuce pour les chiens et les chats. • Si vous avez eu des contacts étroits avec des personnes souffrantes de pneumonie, vous devez immédiatement en informer un professionnel de la santé car vous pourriez avoir besoin de prendre des antibiotiques pour la prévention de la peste. Pendant ou après un voyage à Madagascar, être attentif aux symptômes de la peste (fièvre, frissons, maux de tête, fatigue ou malaise et myalgies). En cas de suspicion, ou si vous ne vous n sentez pas bien, contactez immédiatement, et n'oubliez pas d'informer votre médecin, le Médecin des Nations Unies ou les services médicaux de votre organisation de votre récent séjour à Madagascar. • Sachez que Madagascar est une zone d'endémie paludéenne. Il est nécessaire d'utiliser la prophylaxie antipaludique recommandée par l'OMS (doxycycline, atovaquone-proguanil ou méfloquine) lorsque vous voyagez à Madagascar. Les médicaments antipaludiques doivent être choisis en fonction des effets secondaires et des contre-indications connues. •
<p>2</p>	<p>Tous les fonctionnaires des Nations Unies effectuant / qui effectueront des missions à haut risque dans les zones de Madagascar touchées par la peste où l'exposition à des vecteurs (patients, puces) est difficile ou impossible à prévenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre tous les conseils ci-dessus, et ce qui suit: • Demandez conseil à votre médecin, au médecin des Nations Unies ou aux services médicaux de votre organisation pour évaluer votre risque personnel et évaluer le besoin d'une antibiothérapie prophylactique (Voir l' Annexe)

3	Tout fonctionnaire des Nations Unies qui a été exposé par contact direct avec un patient atteint de peste confirmé ou suspecté	<ul style="list-style-type: none"> • Informez immédiatement votre médecin, le médecin des Nations Unies ou les services médicaux de votre organisation afin d'évaluer votre risque personnel et évaluer le besoin d'une antibiothérapie prophylactique. (Voir l'annexe) • De tels 'personnes-contacts' doivent être également surveillés pour détecter les symptômes au cours de de la même période. • Si ces personnes refusent une antibiothérapie prophylactique, elles doivent être isolées et surveillées attentivement pendant 7 jours. • Les personnes-contacts devront également recevoir des conseils sur les mesures appropriées qu'ils peuvent adopter pour se protéger et protéger leur famille contre la peste.
4	Tous les agents de santé des Nations Unies en contact direct avec des patients suspects ou confirmés atteints de peste pulmonaire	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les patients atteints de peste bubonique et pneumonique (y compris les cas suspects),_appliquer les précautions habituelles (Annex)à la prise en charge de tous les patients suspects, y compris le lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou l'utilisation de désinfectant à base d'alcool pour les mains, et l'utilisation d'équipement de protection personnelle (gants, blouses, masques) en fonction de l'évaluation du risque... • Pour les patients atteints de peste pulmonaire (incluant les cas suspects), appliquez les précautions dites 'des gouttelettes respiratoires' (Annexe)incluant leur placement dans un isolement strict; y compris la fourniture de masques chirurgicaux, jusqu'à la fin des 48 heures d'antibiothérapie appropriée et une réponse clinique favorable. • Désinfectez les zones médicales en utilisant 10% de l'eau de Javel diluée à 10% (fraîchement préparée chaque jour). • Ces professionnels de la santé devront envisager de prendre une antibiothérapie prophylactique pendant sept jours ou aussi longtemps qu'ils resteront exposés à des patients infectés.

References:

- <http://www.who.int/csr/disease/plague/en/>
- <https://www.cdc.gov/plague/index.html>



Flambée de peste à Madagascar – Informations générales à l'intention des intervenants

Comment se protéger de l'infection

Version 3. 12 octobre 2017

Points essentiels

- La voie de transmission la plus importante et la plus dangereuse de la peste consiste en l'inhalation des particules/gouttelettes respiratoires infectieuses émises par une personne atteinte de peste pulmonaire. Le sujet exposé risque alors de contracter la peste pulmonaire. Caractérisée par un taux de létalité très élevé, la peste pulmonaire est une maladie qui engage le pronostic vital.
- Le pus secrété par les malades atteints de peste bubonique est également infectieux.
- Par mesure de précaution, si vous n'êtes pas formé aux pratiques de lutte anti-infectieuse, évitez tout contact avec des patients présentant des symptômes de peste ou avec des personnes décédées de la peste, car leurs liquides biologiques sont susceptibles de contenir la bactérie responsable de la maladie.
- Les échantillons de laboratoire sont considérés comme infectieux. Conformément au Guide pratique sur l'application du règlement relatif au transport des matières infectieuses, les échantillons doivent être transportés dans un triple emballage standard et ne peuvent être manipulés que par un personnel qualifié. Les échantillons relèvent de la Catégorie B et les cultures de la Catégorie A.
- Pour les intervenants participant aux efforts de lutte antivectorielle et environnementale : évaluer les risques et prendre les mesures de précaution adaptées. La peste peut être contractée à partir de piqûres de puces chez les rongeurs ou suite à la manipulation d'animaux infectés ou de leurs dépouilles.
- Si vous pensez avoir été accidentellement exposé, vous devez immédiatement le signaler et solliciter un suivi médical. Une prophylaxie postexposition pourra vous être prescrite. Tous les intervenants doivent surveiller leur état de santé pour détecter l'apparition éventuelle de fièvre, de frissons, de céphalées, de fatigue, de malaise ou de douleurs musculaires ; en cas de doute, ou si vous vous sentez malade, consultez un médecin. **LA PESTE PEUT ÊTRE PRÉVENUE ET GUÉRIE SI ELLE EST RAPIDEMENT ET CONVENABLEMENT TRAITÉE.**
- Prophylaxie postexposition (PPE) de la peste : Doxycycline, 200 mg par jour (2 prises quotidiennes de 100 mg) pendant 7 jours.
- Chimio prophylaxie de la peste pour les interventions à haut risque* : Doxycycline, 200 mg par jour (2 prises quotidiennes de 100 mg), à commencer un jour avant l'intervention et à poursuivre durant toute l'intervention, puis pendant 7 jours après la dernière exposition.

*y compris lorsque les intervenants détiennent des compétences insuffisantes en matière de lutte anti-infectieuse. La première dose administrée avant l'intervention peut être de 200 mg en une seule prise.



Mesures recommandées pour se protéger contre la peste

Activité	En présence d'un patient atteint de peste bubonique (y compris un cas suspect)	En présence d'un patient atteint de peste pulmonaire (y compris un cas suspect)
Personnel de santé	Appliquer les précautions standard (appendice A)	Appliquer les précautions standard (appendice A) et les précautions gouttelettes (appendice B)
Personnel de recherche des contacts	Appliquer les mesures d'hygiène des mains lors des activités. Éviter tout contact rapproché (à moins de 2 m de distance) avec des patients présentant des symptômes de peste. Si nécessaire, solliciter une formation et se faire accompagner d'une personne apte à superviser les mesures de lutte anti-infectieuse.	
Équipes chargées des inhumations sans risque et dans la dignité	Appliquer les précautions standard (appendice A) et les précautions gouttelettes (appendice B)	Appliquer les précautions standard (appendice A) et les précautions gouttelettes (appendice B)
Équipes chargées de la lutte contre les vecteurs et les rongeurs	Évaluer le risque d'exposition et choisir un équipement de protection individuelle adapté, conformément aux directives nationales. Lors de la pulvérisation d'insecticide, porter un masque et une protection oculaire conformément aux instructions fournies avec le produit.	
Équipes chargées de la mobilisation sociale	Appliquer les mesures d'hygiène des mains lors des activités. Éviter tout contact rapproché (à moins de 2 m de distance) avec des patients présentant des symptômes de peste. Si nécessaire, obtenir une formation et se faire accompagner par une personne apte à superviser les mesures de lutte anti-infectieuse.	
Employés de bureau	Aucune mesure requise.	

Prophylaxie antimicrobienne	
Personnel de santé	En cas d'exposition sans protection à un cas confirmé ou présumé de peste, en particulier en cas de contact rapproché (à moins de 2 m de distance) ou de contact avec les liquides biologiques du patient dans les 7 jours précédents. La PPE est recommandée et la personne doit être placée sous observation médicale ¹ . En présence de symptômes, ² consulter un médecin.
Équipes chargées de la lutte contre les vecteurs et les rongeurs, équipes de laboratoire, personnel de recherche des contacts	Personnes susceptibles d'avoir été exposées à des piqûres de puces infectées par <i>Y. pestis</i> , à la bactérie <i>Y. pestis</i> (par exemple lors d'un accident de laboratoire) ou à un mammifère infecté par <i>Y. pestis</i> (contact direct ou contact avec les liquides biologiques ou tissus). La PPE est recommandée et la personne doit être placée sous observation médicale. En présence de symptômes, ² consulter un médecin.
Équipes chargées des inhumations sans risque et dans la dignité	Évaluer les risques et les compétences de la personne concernée ; envisager, à titre de précaution, de commencer une chimioprophylaxie 1 jour avant l'intervention, à poursuivre durant toute l'intervention, puis pendant 7 jours après la dernière exposition, en prenant de la doxycycline à raison de 200 mg par jour.
Équipes chargées de la mobilisation sociale	La PPE n'est pas requise, sauf en cas d'exposition accidentelle. Éviter toute exposition et tout contact.
Employés de bureau	Non requise

- 1) Les agents de santé présentent un risque accru s'ils sont exposés à un patient symptomatique alors qu'ils ne portent pas d'équipement de protection individuelle. Une surveillance active et systématique de l'état de santé du personnel soignant est recommandée, en faisant notamment appel à une PPE en traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS).
- 2) Y compris fièvre, frissons, céphalées, fatigue, malaise et douleurs musculaires.



Appendice A¹ PRÉCAUTIONS STANDARD

Hygiène des mains	<ul style="list-style-type: none">• Appliquer les mesures d'hygiène des mains après tout contact avec un patient ou un cas suspect, ainsi qu'en cas d'exposition environnementale ou de tout autre contact avec une surface contaminée.• Dans une structure de santé, appliquer les mesures d'hygiène des mains selon l'approche des « cinq indications de l'hygiène des mains » de l'OMS, en utilisant une technique appropriée (voir les affiches ci-après et l'outil « Hand hygiene: why, how and when » à l'adresse http://www.who.int/infection-prevention/tools/hand-hygiene/en/).• Se nettoyer les mains en les frottant à l'aide d'une solution hydro-alcoolique. Il s'agit de la méthode antiseptique à privilégier pour l'hygiène courante si les mains ne sont pas visiblement souillées. Cette technique est plus rapide, plus efficace et mieux tolérée par les mains que le lavage au savon et à l'eau.• Lavez-vous les mains à l'eau et au savon (un savon ordinaire est tout à fait acceptable) si vos mains sont visiblement sales ou souillées de sang ou d'autres liquides biologiques, ou après être allé aux toilettes, que vous portiez des gants ou non.• Appliquer les mesures d'hygiène des mains immédiatement après le retrait des gants et/ou de la blouse.
Gants	<ul style="list-style-type: none">• Porter des gants (des gants propres non stériles sont suffisants) lors de tout contact avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions, des excréments ou un environnement/des objets contaminés.• Mettre des gants propres immédiatement avant de toucher des muqueuses ou une peau lésée.• Changer de gants entre chaque geste ou acte pratiqué sur un même patient après un contact avec des matières susceptibles de contenir une forte concentration de micro-organismes. Appliquer systématiquement les mesures d'hygiène des mains lors du changement de gants.• Enlever rapidement les gants après usage et pratiquer immédiatement les gestes d'hygiène des mains, avant de toucher des objets ou des surfaces non contaminés et avant de s'occuper d'un autre patient.
Masque, protection des yeux, écran facial	<ul style="list-style-type: none">• Porter un masque* et une protection oculaire ou un écran facial pour protéger les muqueuses des yeux, du nez et de la bouche lors d'interventions ou d'activités de soins aux patients susceptibles de produire des éclaboussures ou des aérosols de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excréments.
Blouse	<ul style="list-style-type: none">• Porter une blouse (une blouse propre non stérile est suffisante) pour protéger la peau et éviter de souiller les vêtements lors d'interventions ou d'activités de soins aux patients susceptibles de produire des éclaboussures ou des aérosols de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excréments.• Choisissez une blouse adaptée au geste pratiqué et à la quantité de liquide à laquelle vous êtes susceptible d'être exposé.• Enlever toute blouse souillée dès que possible.
Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none">• Faire porter un masque au patient s'il tousse.• Éviter l'exposition de la peau et des muqueuses ou la contamination des vêtements pouvant résulter d'un contact avec le matériel utilisé pour les soins. Éviter le transfert des micro-organismes à d'autres patients ou à l'environnement.• Veiller à ce que le matériel réutilisable ne soit pas employé pour un autre patient tant qu'il n'a pas été nettoyé et retraité de manière adéquate.• Veiller à la bonne élimination des articles à usage unique.
Gestion de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à ce que l'hôpital soit doté de procédures adéquates pour l'entretien, le nettoyage et la désinfection systématiques des surfaces environnementales, des lits, des côtés de lit, du matériel de chevet et d'autres surfaces fréquemment touchées.• Veiller à ce que ces procédures soient appliquées.
Linge	<ul style="list-style-type: none">• Manipuler, transporter et traiter le linge souillé de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excréments de sorte à éviter toute exposition de la peau et des muqueuses, toute contamination des vêtements, et tout transfert des micro-organismes à d'autres patients et à l'environnement.
Santé au travail et agents pathogènes véhiculés par le sang	<ul style="list-style-type: none">• Prendre soin d'éviter les blessures lors de la manipulation d'aiguilles, de scalpels et d'autres instruments ou dispositifs piquants ou tranchants.• Ne jamais recapuchonner les aiguilles usagées ou diriger la pointe d'une aiguille vers une quelconque partie du corps.• Utiliser la technique de recapuchonnage à une seule main ou un dispositif mécanique conçu pour maintenir le manchon de l'aiguille.• Ne pas retirer à la main les aiguilles usagées des seringues jetables.• Ne pas plier, casser ou manipuler une aiguille usagée à la main.• Mettre les seringues, aiguilles, lames de scalpel et autres objets tranchants jetables dans un conteneur adapté résistant à la perforation.• Utiliser un embout buccal, un ballon de réanimation ou d'autres dispositifs de ventilation pour remplacer les méthodes de réanimation par bouche à bouche dans les zones où les besoins de réanimation sont prévisibles.

* masque – masque chirurgical/médical résistant aux liquides.

¹ Adapté du document « Plague Surveillance and Control In Sub-Saharan Africa » (Révision EB 15/06/12)



Appendice B² PRÉCAUTIONS GOUTTELETTES

En sus des précautions standard pour les patients chez lesquels une peste pulmonaire est soupçonnée ou confirmée.

Placement du patient	<ul style="list-style-type: none">• Établir un dépistage à l'entrée de l'établissement de santé.• Placer un masque chirurgical sur tout patient répondant à la définition de cas suspect de peste lors du dépistage à l'entrée de l'établissement.• Les patients chez lesquels on soupçonne une forme quelconque de peste doivent être placés dans une chambre individuelle séparée, avec application stricte des précautions gouttelettes jusqu'à ce qu'un diagnostic de pneumonie ait été écarté, jusqu'à ce que des résultats négatifs de culture d'expectoration aient été obtenus et jusqu'à ce qu'un traitement antimicrobien efficace ait été administré pendant au moins 48 heures.• Si aucune chambre séparée n'est disponible, consulter des professionnels de la lutte anti-infectieuse pour obtenir des conseils sur le placement du patient et sur les autres options envisageables, par exemple dans une zone désignée bien ventilée, en respectant un espace minimum (de 2 mètres) entre les lits.
Masque, protection des yeux, écran facial, blouse	<ul style="list-style-type: none">• Portez un masque* lorsque vous entrez dans la chambre, en particulier lorsque vous vous trouvez à moins de 2 mètres du patient.• Porter une blouse en cas de contact rapproché avec le patient ou son environnement.• Éviter de se tenir devant le visage du patient.• Porter un masque et une protection oculaire ou un écran facial pour protéger les muqueuses des yeux, du nez et de la bouche lors d'interventions ou d'activités de soins aux patients susceptibles de produire des éclaboussures ou des aérosols de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excrétions.
Transport du patient	<ul style="list-style-type: none">• Limiter les déplacements et le transport du patient.• Si un transport ou un déplacement est nécessaire, limiter la dispersion des gouttelettes produites par le patient en lui faisant porter un masque.

* masque – masque chirurgical/médical résistant aux liquides.

² Adapté du document « Plague Surveillance and Control In Sub-Saharan Africa » (Révision EB 15/06/12)